



HAL
open science

Étude de l'enceinte urbaine, ville d'Hyères (2017) Tronçon de l'enceinte situé entre le Castel Sainte-Claire et l'ancienne Porte Saint-Saint

David Ollivier

► **To cite this version:**

David Ollivier. Étude de l'enceinte urbaine, ville d'Hyères (2017) Tronçon de l'enceinte situé entre le Castel Sainte-Claire et l'ancienne Porte Saint-Saint: Rapport d'études Fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue Mars 2018. [Rapport de recherche] LA3M-CNRS / Aix-Marseille Université. 2018, 33 p. hal-02003861

HAL Id: hal-02003861

<https://hal.science/hal-02003861>

Submitted on 1 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Aix-Marseille Université
CNRS UMR 7298

MARTINIQUE Colonie Française
L'Établissement et le développement de la ville
de MARTINIQUE SACHÉVARE D'ÉTO
D'ÉTOILE et son observation de l'Étoile
dans le Royaume des Sciences Géographiques de la S



Étude de l'enceinte urbaine, ville d'Hyères (2017)

Tronçon de l'enceinte situé entre le Castel Sainte-Claire et l'ancienne Porte Saint-Saint

David OLLIVIER (Dir.)

Rapport d'études

Fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue

Mars 2018

Code INSEE : - Code Patriarche : 11711 - Arrêté de prescription : 2015-556

N° 2015 - 526

NR

6508

Dossier 11711

Préfecture de la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

LE PREFET DE REGION

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le code du travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

ARRETE

Article 1er :

M. OLLIVIER David procédera, en qualité de responsable scientifique, à une opération de fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2015

concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Allée du Castel Sainte-Claire

Département : VAR

Commune : HYERES

Cadastre : BD (75)

Lieu-dit :

Numéro(s) de site (s) : 83 069 0320

Coordonnées Lambert 93: x = 954438 y = 6229713

Programme :

Organisme de rattachement : CNRS

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et un rapport en quatre exemplaires papier (dont un non broché) plus un exemplaire en version numérique (cd-rom ou DVD), conformément à l'arrêté du 27/09/2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.**Article 5** : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AIX-EN-PROVENCE, le ...

- 5 NOV. 2015

Le préfet de région

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

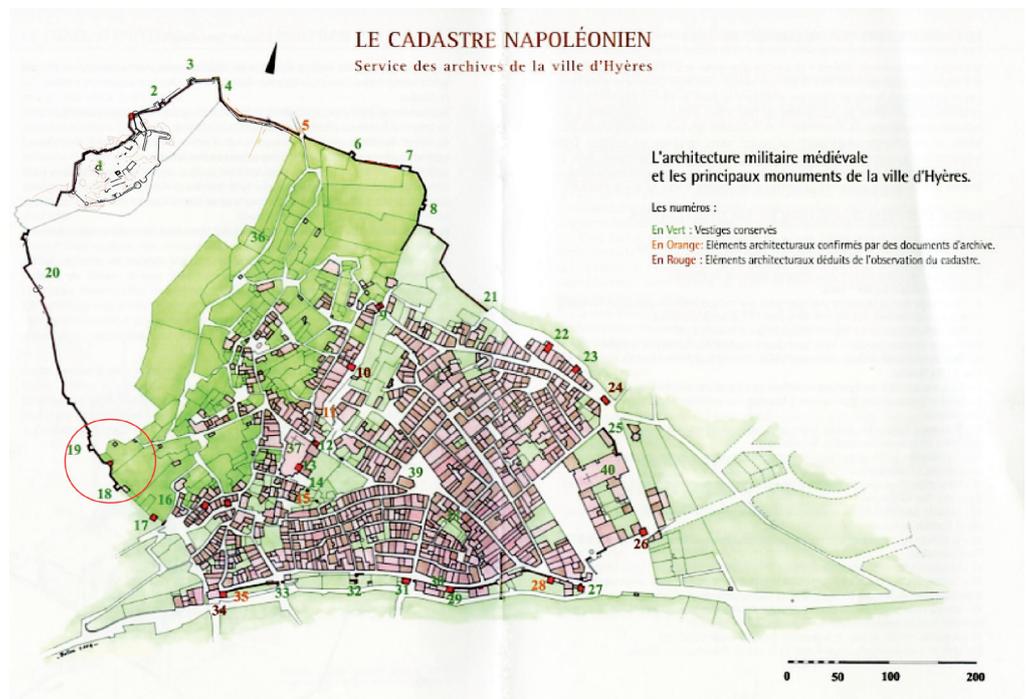
COPIES A :

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) | | |

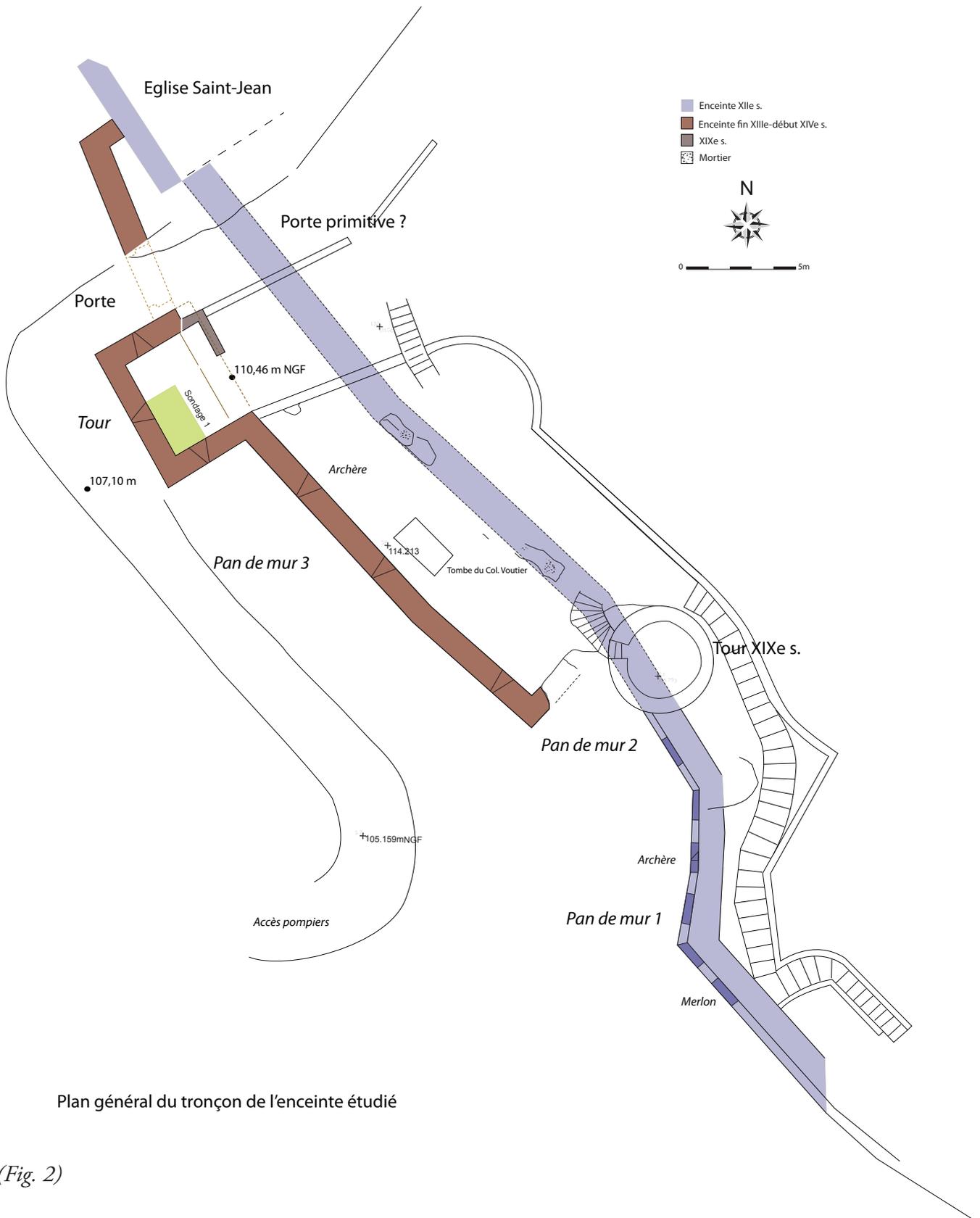
PRÉSENTATION

Dans le cadre d'un programme de consolidation/restauration de plusieurs parties de l'enceinte urbaine de la ville d'Hyères (colline du château), la mairie d'Hyères, maître d'œuvre en partenariat financier avec l'Etat (Ministère de la culture), la Région PACA et le Département du Var, a sollicité le Laboratoire d'archéologie médiéval et moderne en Méditerranée (LA3M-CNRS UMR 7298) pour la réalisation d'une étude archéologique du bâti médiéval. Les travaux devant également toucher l'intérieur de la tour à gorge ouverte de l'ancienne Porte Saint-Jean, un sondage a été réalisé à la demande du SRA-PACA, dans le cadre d'une fouille nécessitée par l'urgence absolue, afin de connaître la réalité stratigraphique de cet espace et son éventuelle richesse. Cette étude est le fruit d'une collaboration étroite entre les services municipaux impliqués dans la gestion de ce dossier de restauration et l'entreprise MV2. L'intervention archéologique dans un contexte de suivi des travaux est toujours délicate car contrainte par un calendrier très serré. L'archéologue doit s'adapter en bonne intelligence avec les techniciens travaillant sur place, Tout n'a donc pas pu être étudié avec minutie, des choix dans l'analyse et les méthodes à employer ont dû être fait afin de récolter le plus de données possibles.

Cette partie de la première enceinte urbaine est comprise entre l'ancienne Porte Saint-Jean au nord et le Castel Sainte-Claire, siège du Parc National de Port-Cros au sud (Figs. 1-2). La tour ronde s'élevant à mi-parcours et construite dans les années 1850 n'a pas été étudiée. Cette partie de l'enceinte se caractérise par un mur large en moyenne d'1,80 m, plusieurs inflexions bien marquées principalement au sud de la tour ronde et par deux phases principales de construction entre le XII^e siècle et le XIV^e siècle.



(Fig. 1)



(Fig. 2)

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les élévations intérieures comme extérieures offrent une certaine hétérogénéité : des modifications importantes ont été apportées à l'enceinte primitive, jusqu'à son tracé initial. Pour simplifier l'analyse, nous avons divisé la courtine en trois parties en fonction de la rupture bien marquée du tracé, avec une analyse des élévations extérieures puis intérieures.

1. Pan de mur 1 (1a, 1b, 1c)

1.1. Élévations externes

Les élévations externes offrent une certaine homogénéité dans la construction : les reprises successives (réparations, restauration) ont été uniquement réalisées sur le crénelage avec notamment la création des merlons bifides. Pour simplifier l'analyse nous avons divisé la courtine en trois parties en fonction des trois ruptures marquées.

Dégradation

La construction, depuis l'extérieur, ne présentait pas dans l'ensemble, hormis dans sa partie sud ainsi que les pointes bifides des merlons, de dégradations particulières.

Maçonnerie

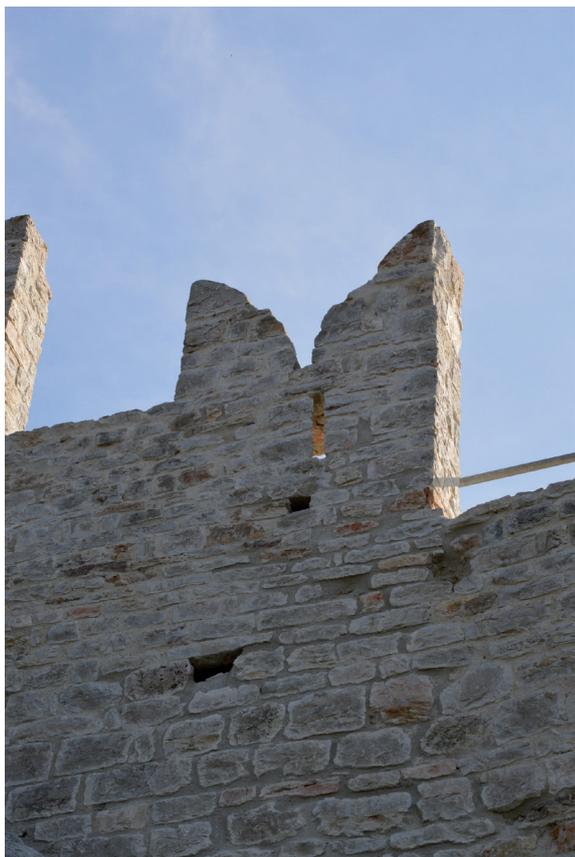
Il s'agit d'un appareil en assises irrégulières. La hauteur d'assise oscille en moyenne entre 10-20 cm (voir 30 cm à mi-hauteur notamment). Les moellons sont en calcaire équarris de forme rectangulaire et allongée, de couleur gris et parfois, selon la veine d'extraction, jaune à rosé. Plusieurs trous de boulins percent le parement. Les joints peu épais sont non débordants mais dû probablement à l'usure du temps. Le mortier de chaux est de couleur beige-claire mêlé à des gravillons (et de cailloux pour le bourrage) de sable, de schiste et de quartz. La première assise de fondation repose sur le rocher non aplani, accidenté et très pentu (figs. 3-4).



(Fig. 3)



(Fig. 4)



(Fig. 5)

autres aménagements

Crénelage

Le crénelage est composé de six merlons bifides dont toutes les pointes abîmées, à l'exception d'une seule (merlon central), ont été restaurées. Les merlons bifides sont une création du XIX^e siècle qui reprennent toutefois les merlons primitifs.

Archère

Une fente d'archère, haute de 0.44 m, est visible au niveau du pan de mur 2, à la hauteur d'un merlon (Fig. 5). L'encadrement est constitué de moellons de calcaire équarris coiffé d'un linteau droit.

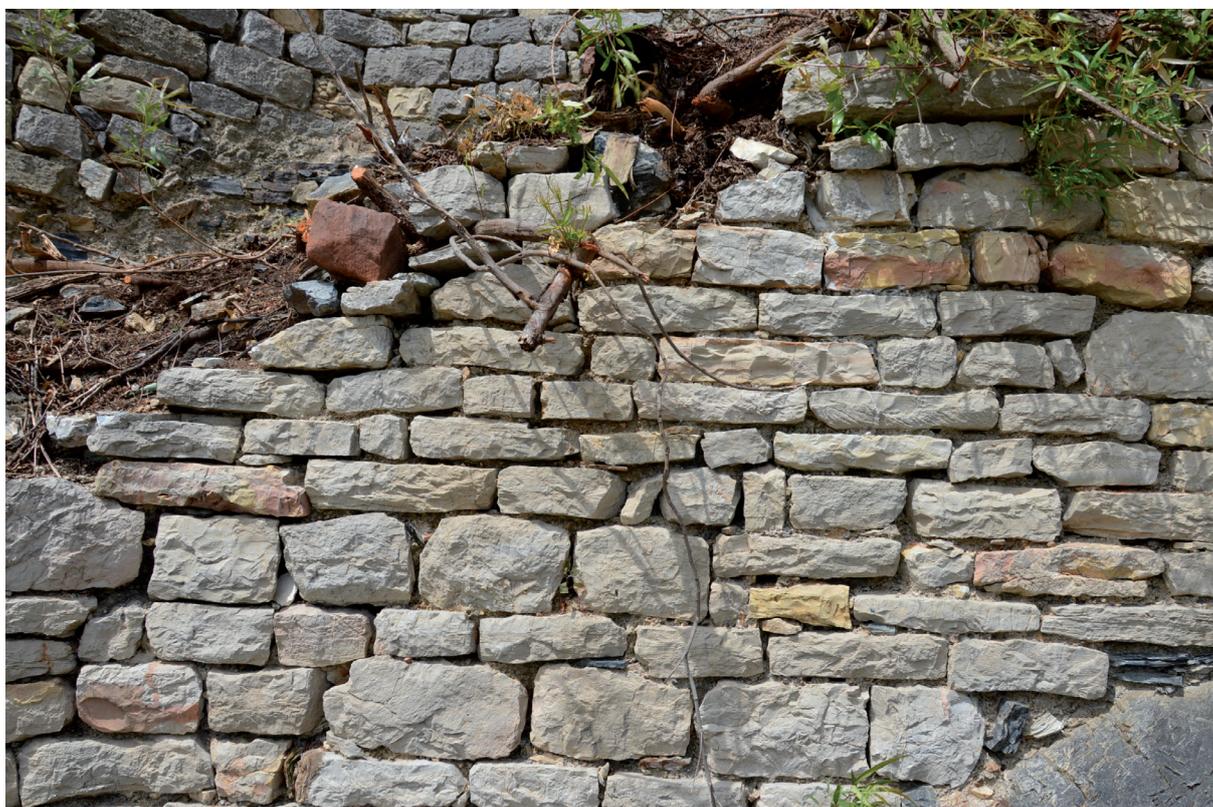
1.2. Élévations internes

Les élévations internes comme externes offrent une certaine homogénéité même si comme nous le verrons des modifications importantes ont été apportées à l'ouvrage primitif.

Maçonnerie

Comme pour le parement externe, il s'agit d'un appareil en assises irrégulières de moellons de calcaire allongés, les hauteurs d'assise oscillant entre 7 et 20 cm

(Fig. 6). Des moellons de schiste servent de callage surtout en fondation. L'origine du calcaire est aussi identique, de couleur gris à jaune (veines). Notons que l'appareil du parapet utilise globalement des moellons plus petits donnant ainsi des hauteurs d'assise dépassant rarement les 15 cm.



(Fig. 6)



(Fig. 7)

Pan de mur 1a (P1a)

Le plus long des trois pans (13,30 m), il ne mesure au sud quelques dizaines de centimètres de hauteur conservée à partir du chemin de ronde pour finalement présenter une belle élévation, merlons compris, sur quelques mètres jusqu'à la liaison avec le pan de mur 1b (Fig. 7).

Pan de mur 1b (P1b)

Le pan de mur suivant mesure 7.14 m de long et présente là aussi une importante élévation jusqu'au crénelage composée de trois merlons bifides avec un espacement légèrement plus important entre le premier et le deuxième en partant de l'est (Fig. 8).

Pan de mur 1c (P1c)

Le plus court des trois pans (4,00 m de long) : le parapet présente une élévation peu importante avec un merlon bifide centré (Fig. 9).



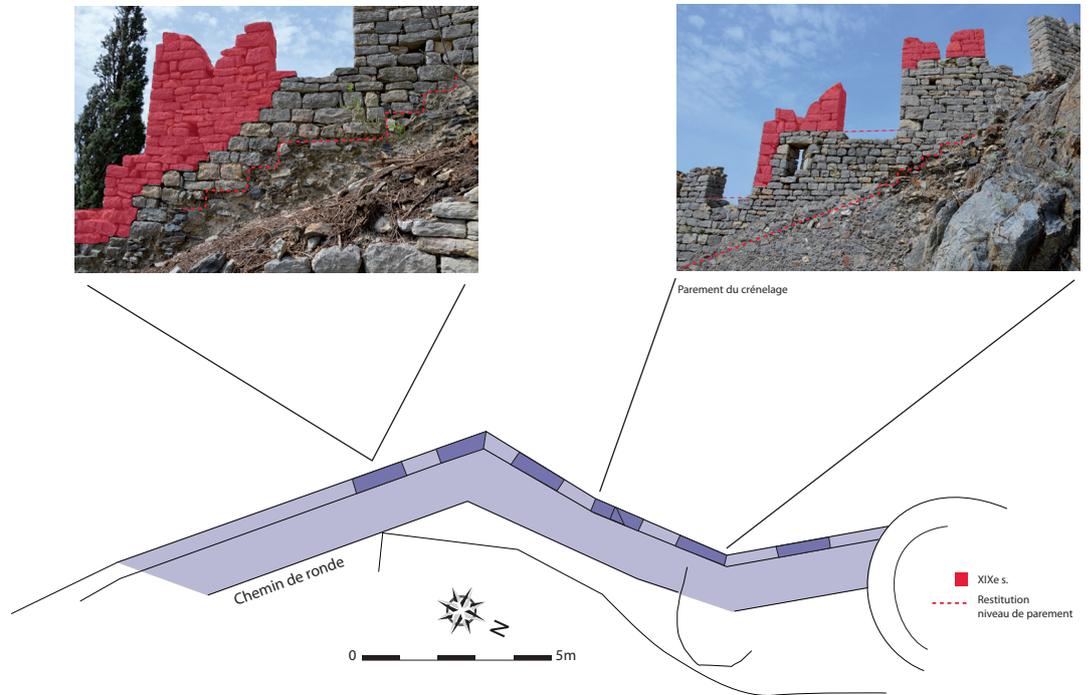
(Fig. 8)



(Fig. 9)

Crénelage

L'examen de la maçonnerie du parapet a permis de différencier les aménagements opérés au XIX^e siècle de la construction médiévale. Tous les merlons bifides sont des ajouts récents mais certains ont été façonnés à partir de merlons anciens (Fig. 10). En revanche, du dernier merlon bifide au nord jusqu'au Castel Sainte-Claire, le parapet en forme de crémaillère est un remontage datant du XIX^e siècle (Fig.11).



(Fig. 10)

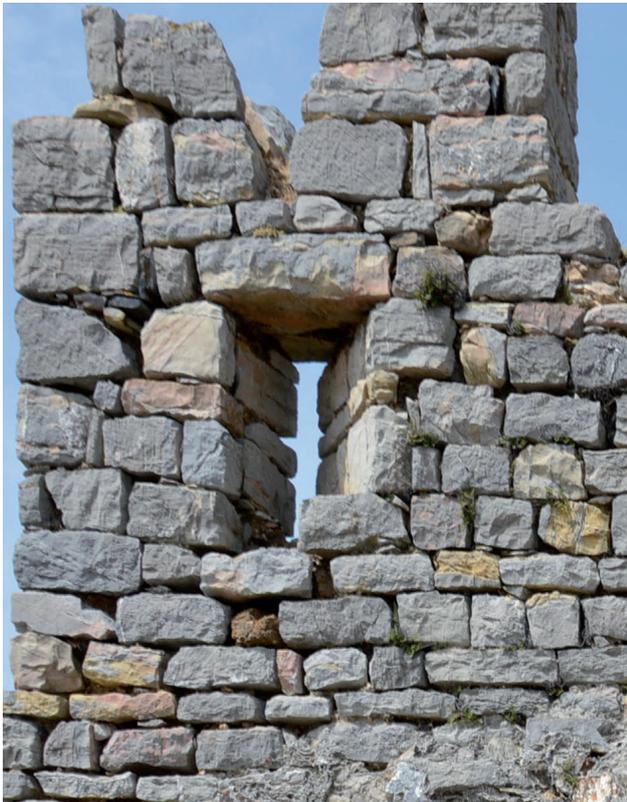


(Fig. 11)



(Fig. 12)

(Fig. 13)



Chemin de ronde

Le chemin de ronde assez large (1,30 m) est aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie du mur pour 1a et 1b et sur le rocher aplani pour 1c. Pour la partie maçonnée, son niveau actuel n'est pas d'origine (Fig. 12). Son tracé doit se lire en négatif, bien visible au sud alors que le tracé est camouflé par une épaisse couche de mortier et de cailloux contemporains des merlons bifides (Fig. 10). Le chemin de ronde doit être imaginé sous la forme d'un escalier, dont l'arrachement est bien visible sous le parapet, avec paliers selon l'importance de la pente.

Archère

La seule archère visible présente toutes les caractéristiques de l'archère simple, de petites dimensions (44 cm de haut ; 39 cm de large) dont nous avons déjà décrit la fente de tir, que l'on retrouve ailleurs sur l'enceinte, notamment à l'est (Ollivier 2006) (Fig. 13). Nous avons cependant retrouvé du mortier moderne sur les parois internes de l'archère : simple consolidation ou création ? Le fait qu'elle soit divergente plaide pour son ancienneté : une création moderne aurait-elle poussé jusqu'à ce détail le réalisme ?

2. Pan de mur 2

2.1. Élévations externe et interne

Le pan de mur 2 mesurait initialement 4 m de long depuis le mur P1c jusqu'à l'angle formé avec le pan de mur 3 (Fig. 2). L'éradication de la végétation (Fig. 14) a permis quelques observations. Il ne reste que quelques moellons encore en place à l'est, le rapport stratigraphique avec le mur ayant été détruit par la construction de la tour ronde au XIX^e siècle. Le rocher qui s'élève ici assez rapidement présente toutefois plusieurs paliers d'attente et du mortier en surface permettant la restitution

(Fig. 14)



(Fig. 15)



de son tracé (Fig. 15). Le chaînage d'angle entre P2 et P3 est assez soigné présentant un appareil en assises irrégulières de moellons en calcaire taillés qui tranche avec le reste du mur, à tel point que l'hypothèse d'une structure préexistante n'est pas à exclure (Fig. 16).



(Fig. 16)

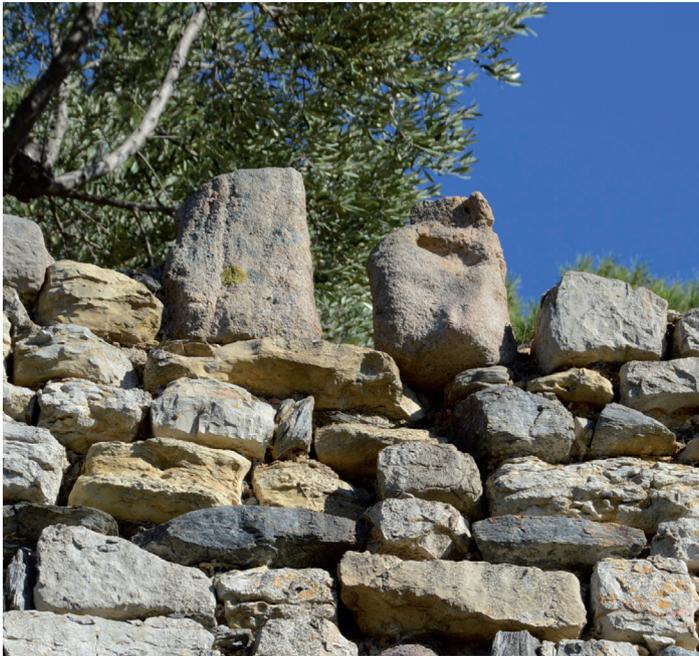
3. Pan de mur 3

3.1. Élévation externe

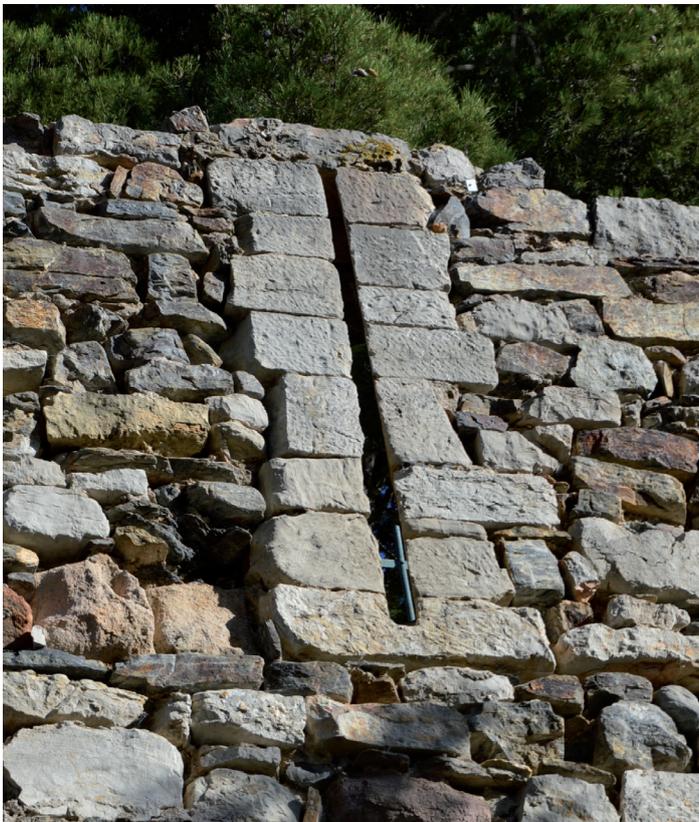
Le pan de mur 3 mesure 18.60 m de long et présente une belle élévation marquée par trois fentes de tir (Figs. 2, 17). Son tracé réalise à mi parcours une légère inflexion vers l'est. L'appareil est en assises irrégulières avec une hauteur d'assise variée oscillant entre 10-25 cm constituées de moellons majoritairement de schiste associés à des moellons de calcaire et rarement de grès. Les moellons sont équarris de forme grossièrement rectangulaire. Les moellons de calcaire et de grès sont très probablement en remploi. Le mortier de couleur crème est un mélange de chaux et de sable (schiste concassé), à gros grains (quartz, schiste).



(Fig. 17)



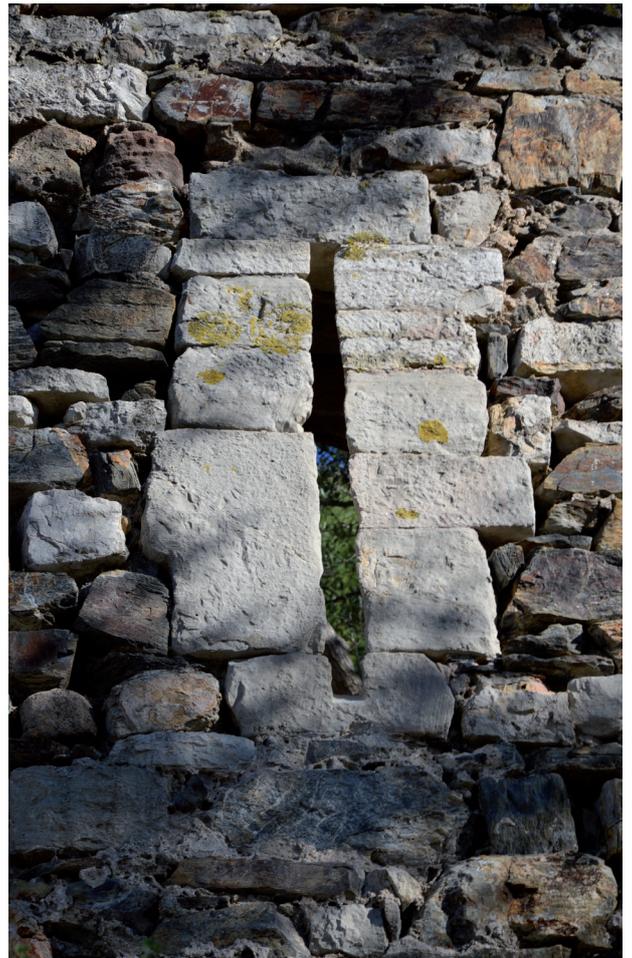
(Fig. 18)



(Fig. 19)

Archères

Deux fentes d'archères ponctuent la courtine, une troisième découverte lors du débroussaillage n'a conservé qu'une assise de son élévation primitive (Fig. 18). Les blocs taillés de l'encadrement sont en grès. La fente de l'archère centrale présente un encadrement en pierres de taille de calcaire de neuf assises dont une pierre de base accueillant l'extrémité de la plongée et un linteau droit (Fig. 19). La fente de l'archère nord a les mêmes caractéristiques tout en étant moins haute (sept assises) (Fig. 20). Les pierres de taille sont des matériaux de récupération en emploi.



(Fig. 20)



(Fig. 21)

3.2. Élévation interne

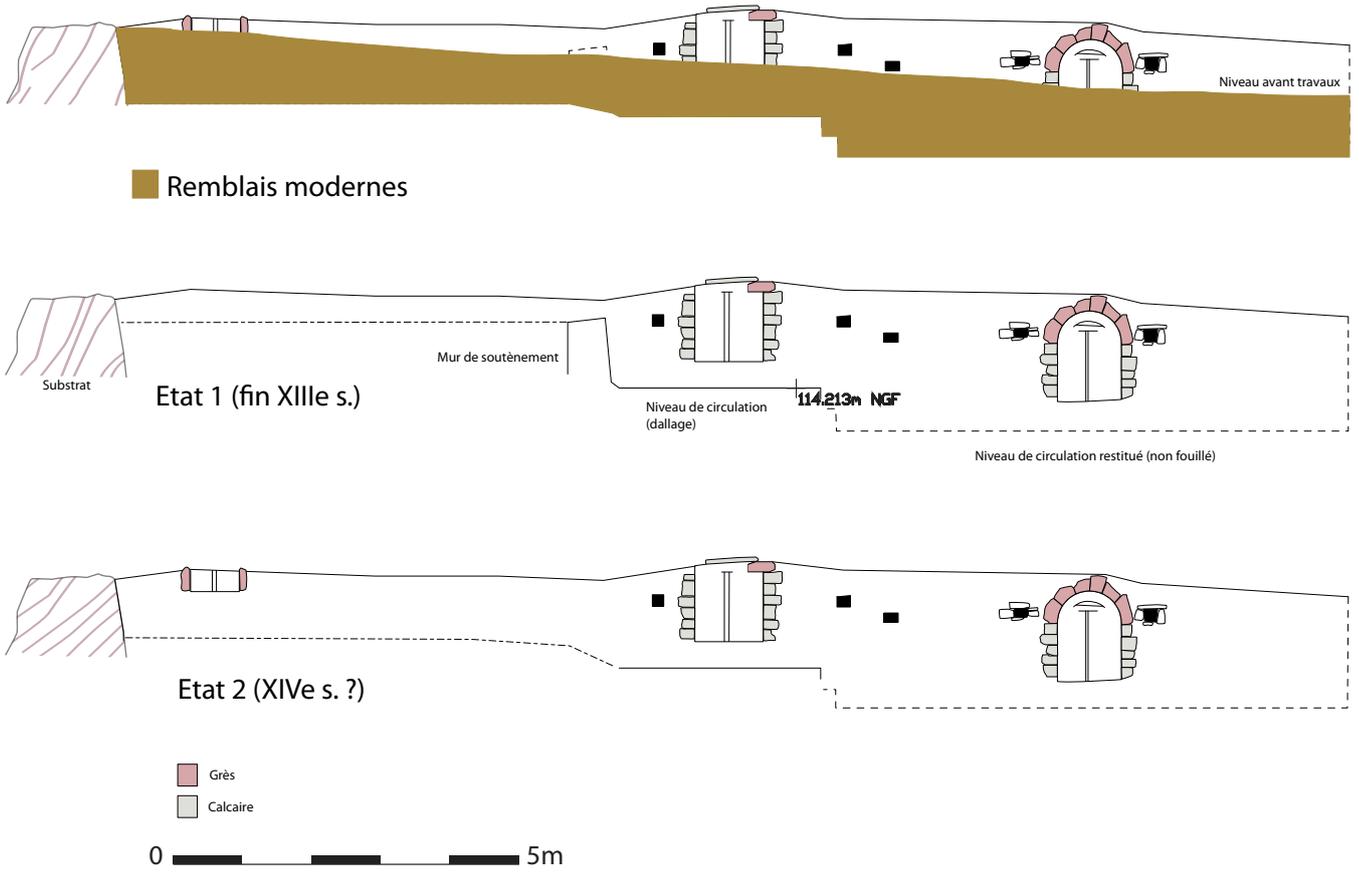
L'appareil est en assises irrégulières avec une hauteur d'assises variée oscillant entre 10-25 cm. L'appareil est constitué de moellons majoritairement de schiste associés à des moellons de calcaire et rarement de grès (Figs. 21-22). Les moellons sont équarris de forme grossièrement rectangulaire et globalement de plus petites dimensions par rapport à ceux employés pour la construction du parement externe. Les moellons de calcaire et de grès sont très probablement en position de remplissage. Le mortier de couleur crème est un mélange de chaux et de sable (schiste concassé), à gros grains (quartz, schiste). Les joints sont peu épais mais par endroit largement débordant (pour les parties les mieux conservées) recouvrant ainsi une grande partie de la surface des moellons.



(Fig. 22)

lons.

Le crénelage a aujourd'hui complètement disparu, il n'est donc pas restituable de même que le chemin de ronde qui lui est en principe associé. Plusieurs trous de boulin visibles sur le parement ont pu d'ailleurs servir à la fixation d'un platelage en bois placé en encorbellement (Fig. 23). Une gravure du XIX^e siècle réalisée par un anonyme nous montre – idéalisée ? – ce qui ressemble à un crénelage (Fig. 24). La circulation d'origine au niveau de fonctionnement des archères a en revanche été mise au jour après l'enlèvement des terres de remblai s'étant accumulés à l'arrière du mur. Le chemin est composé de trois paliers (Fig. 23) en lien avec une archère : il s'élève ainsi depuis le nord vers le sud suivant en cela le relief. Le palier central a conservé son dallage d'origine composé de dalles de schiste liées avec du mortier, côtoyant par endroit, le rocher aplani (Fig. 25). Le dernier palier, le plus élevé au sud, ne semblait pas communiquer directement avec le précédent car le muret aujourd'hui détruit en limite nord, était bien trop haut pour constituer un emmarchement simple (Figs. 26-27), sauf à imaginer un escalier en bois.



(Fig. 23)

(Fig. 24)





(Fig. 25)



(Fig. 26)



(Fig. 27)



(Fig. 28)



(Fig. 29)



(Fig. 30)



(Fig. 31)

Archères

Trois archères sont conservées mais de manière inégale. L'archère sud est la plus dégradée, l'ébrasement ne conservant que deux assises de l'élévation primitive (Fig. 28). Elle a été découverte après enlèvement des végétaux. La structure de l'archère diffère sur deux points par rapport à ses voisines : Elle ne possède pas de plongée de tir (Fig. 29) et l'encadrement de la fenêtre comme de la fente de tir sont constitués de moellons de grès. Il est possible qu'elle est été percée dans un second temps : le rapport stratigraphique entre la maçonnerie et les blocs de l'encadrement semble l'attester. Les deux autres archères sont identiques bien que l'archère centrale ait perdu son couverture (Fig. 30). L'ébrasement est simple, l'allège présente une plongée de tir à mi-parcours (Fig. 31). L'encadrement de la fenêtre en pierre de taille est en calcaire. Pour le couverture seul l'archère nord nous donne une image exacte de sa forme primitive, l'archère centrale ayant été « retravaillée » à une date inconnue (pierres en encorbellement et linteau) (Fig. 32). L'ébrasement de l'archère nord est surmonté par un arc en plein cintre plongeant - les claveaux étant en grès - venant buter sur un linteau droit (Figs. 33-34). Ce dispositif de couverture rappelle d'ailleurs celui de l'archère à niche de la courtine sud du château (Ollivier 2005), datant de la fin du XIII^e siècle.



(Fig. 32)



(Fig. 33)



(Fig. 34)

4. La tour

4.1. Description général

La tour se place à l'extrémité nord du mur P3 avec lequel elle se trouve raccordée (Fig. 2). C'est une tour à gorge ouverte de plan rectangulaire, mesurant 4.15 m par 7 m, composée de trois murs, sud, ouest et nord, encore en élévation (7 m de haut) jusqu'au premier niveau (Figs. 35-36). Les murs sont fondés sur le substrat schisteux, avec un léger ressaut de fondation interne. Le dénivelé est important entre le point haut à l'intérieur de la tour et la base du mur ouest (env. -3 m). L'élévation présente actuellement un seul niveau mais l'étude permet de proposer la restitution de deux niveaux supplémentaires (Fig. 37) : un deuxième niveau d'archères et une plate forme sommitale probablement crénelée.

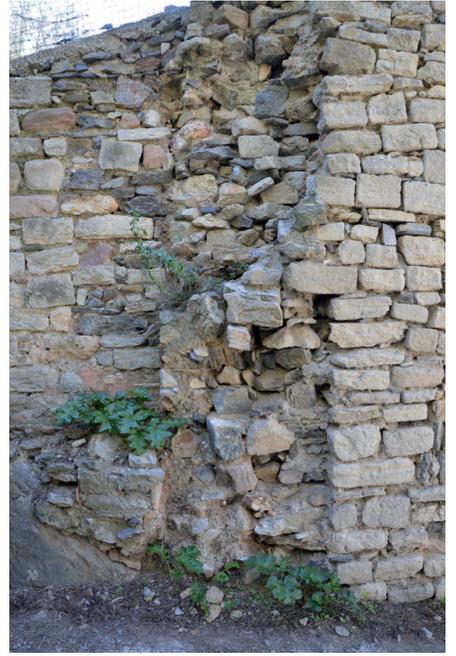
À plusieurs endroits, le parement présente plusieurs reprises postérieures : l'appareil est irrégulier et les moellons de calibre plus petit. Les joints ont presque totalement disparu. Le mur sud de la tour présentait le plus de désordre : plusieurs moellons du parement étaient manquants et ce dernier présentait des signes d'affaissement c'est-à-dire qu'il se détachait où qu'il était déjà détaché du bourrage interne. À l'extrémité est du mur nord de la tour, nous pouvons observer une arrachement dans la maçonnerie large de 0,80 m et visible sur toute la hauteur conservée du mur. Nous avons là, à la perpendiculaire du mur de la tour, le piédroit sud de la porte Saint-Jean dont l'encadrement en pierres de taille a disparu (Fig. 38).



(Fig. 35)



(Fig. 36)



(Fig. 37)



(Fig. 38)

Maçonnerie

L'appareil est assez homogène concernant la structure primitive.

Il s'agit d'un appareil en assises irrégulières d'une hauteur oscillant entre 15-30 cm. Les moellons sont équarris de manière grossièrement rectangulaires. Les matériaux utilisés sont hétéroclites, de provenance locale pour le schiste et le quartz ou en réemploi comme pour le grès et le calcaire. Les joints généralement absents se sont érodés avec le temps. L'observation de la base interne des trois murs montre en effet des joints épais et largement débordant sur les moellons. Le mortier de chaux est de couleur beige-claire mêlé à des gravillons (et de cailloux pour le bourrage) de sable, de schiste et de quartz.

Deux trous de boulins sont visibles : le premier à la base du mur ouest : le second au sommet du même mur. Enfin trois trous de drainage de forme carrée de 15 cm de côté environ, deux aux angles, le troisième au centre, percent le mur ouest et évitent ainsi la stagnation de l'eau de ruissellement à l'intérieur de la tour (Fig. 39).

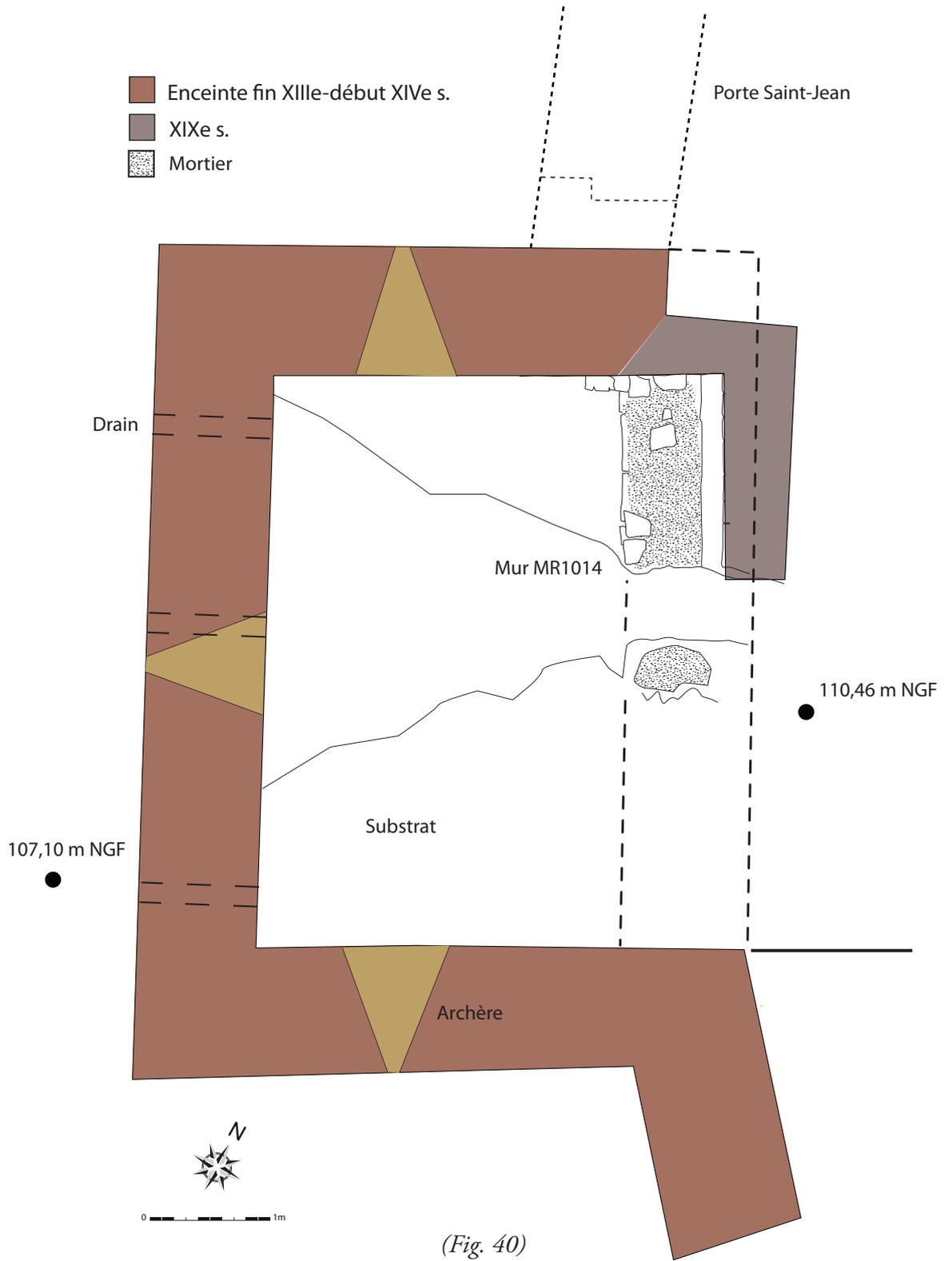


(Fig. 39)

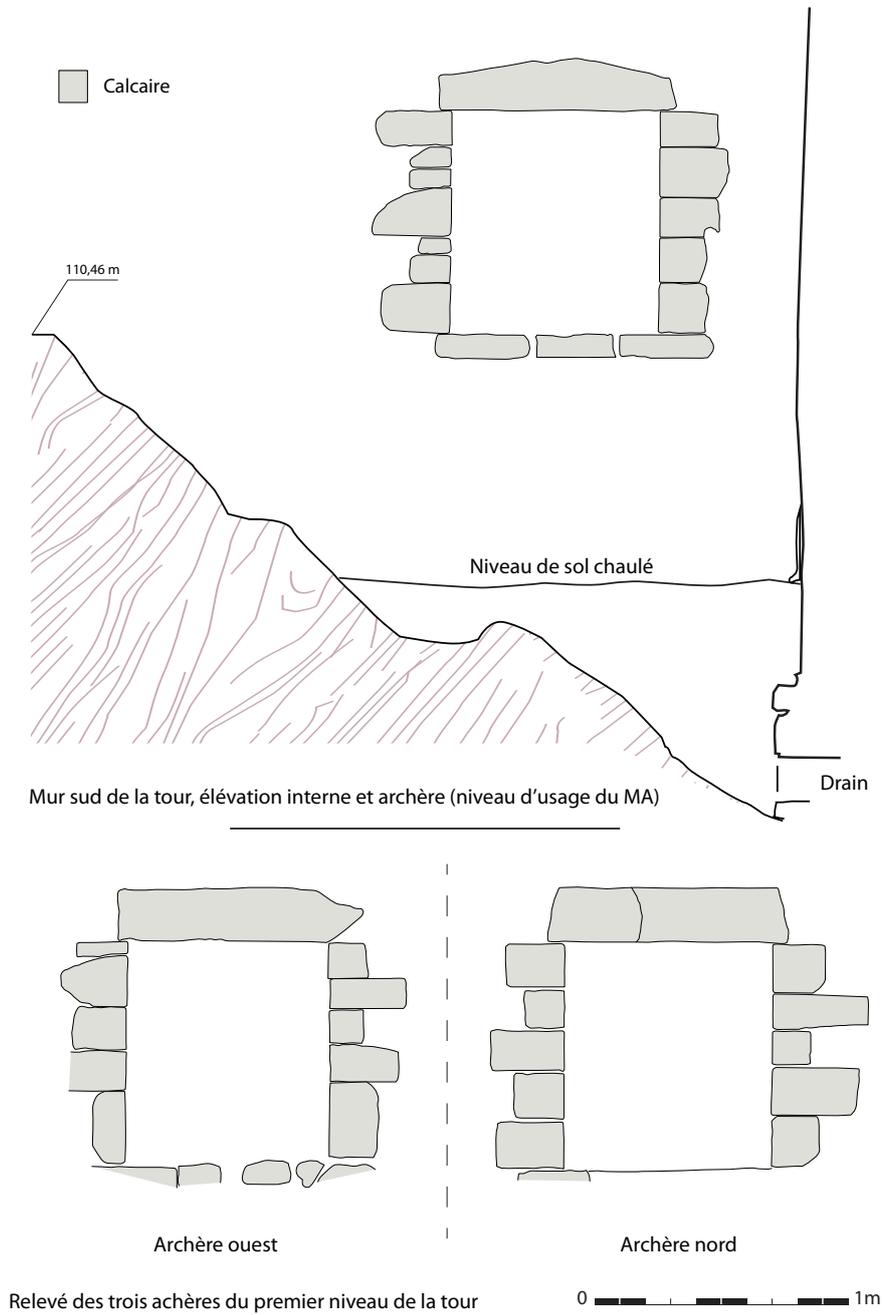
4.2. Éléments architecturaux et autres aménagements

Archères

Trois archères sont encore conservées au premier niveau (Figs. 40-41). En position centrée par rapport à chaque mur, elles présentent les mêmes caractéristiques architecturales : l'encadrement de la fenêtre et de la fente de tir est en calcaire taillé surmonté par un linteau droit également en calcaire (l'encadrement de la fente nord a été supprimé) (Figs. 42-45) : l'ébrasement interne simple est couvert par quatre monolithes (archères sud et ouest) comprenant les deux linteaux d'encadrement (L'un des monolithes de l'archère sud est en grès) ; l'allège, horizontale, est terminée par une courte plongée. L'archère nord bouchée, dont le linteau interne est fracturé, n'a pas été ré-ouverte (L'encadrement de la fente de tir ayant été largement démantelée) (Fig. 46).



(Fig. 40)



(Fig. 41)



(Fig. 42)



(Fig. 43)



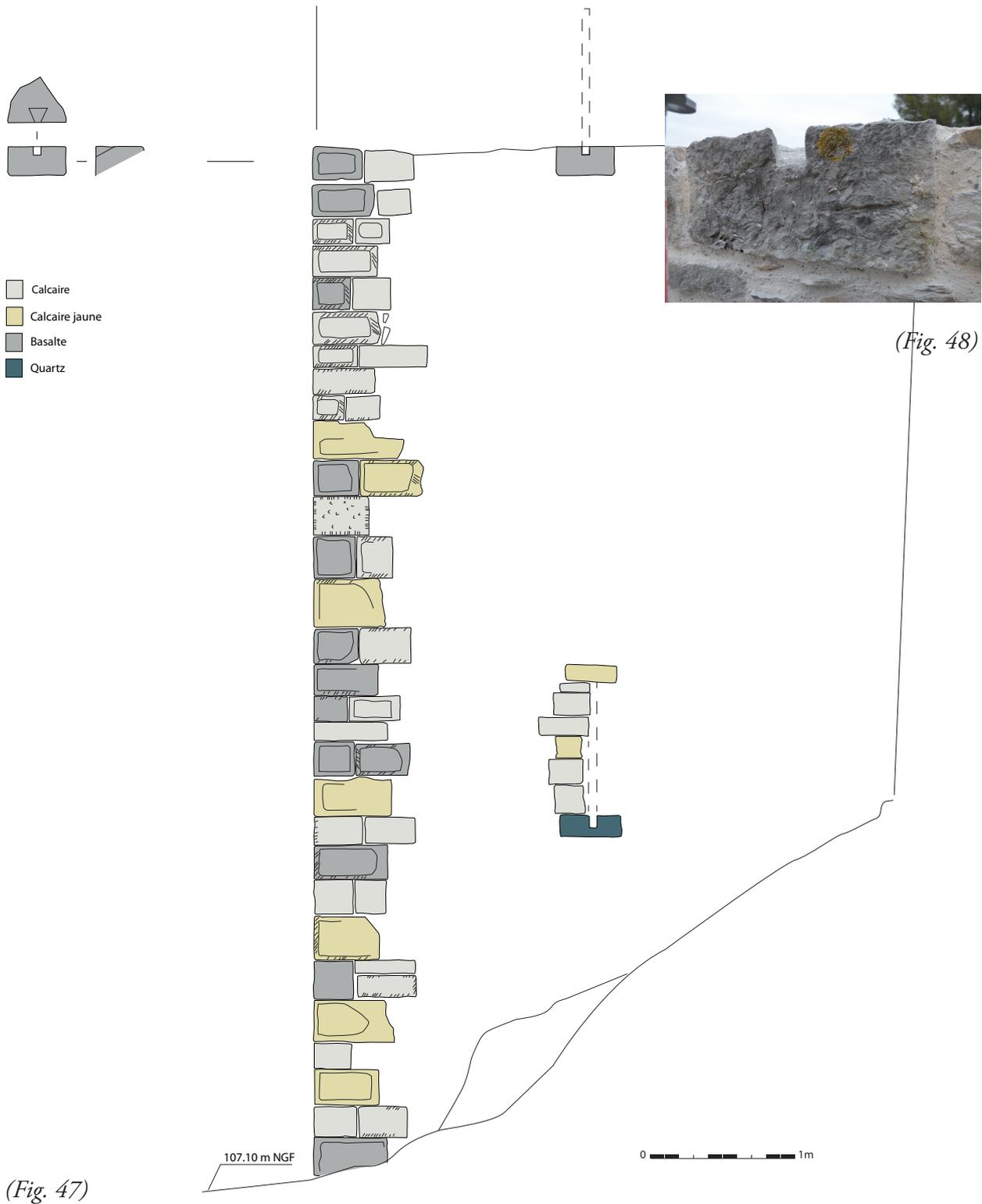
(Fig. 44)



(Fig. 45)



(Fig. 46)



L'examen du 2^{ème} niveau, marqué par un retrait du parement interne indiquant l'emplacement d'un plancher aujourd'hui disparu a été rendu possible par l'installation d'un échafaudage (mur sud) (Fig. 37). Au de là du retrait observé, le mur est encore conservé sur une hauteur d'à peine 0,50 cm. Par chance, la position au sud d'une archère a pu être établie à l'aplomb de la première grâce à un bloc encore en place ayant reçu l'extrémité de la plongée située à la base de la fente de tir (Figs. 47-48). L'arase des mur nord et ouest inaccessibles n'a pas pu être observée. Tout au plus peut-on signaler au niveau du parement interne du mur ouest les stigmates de l'aménagement d'une fenêtre probablement de forme rectangulaire comme le laisse supposer une lithographie du XIX^e siècle (Fig. 49 et 24).



(Fig. 49)

4.3. Résultats de la surveillance archéologique (Fouille nécessitée par l'urgence absolue)

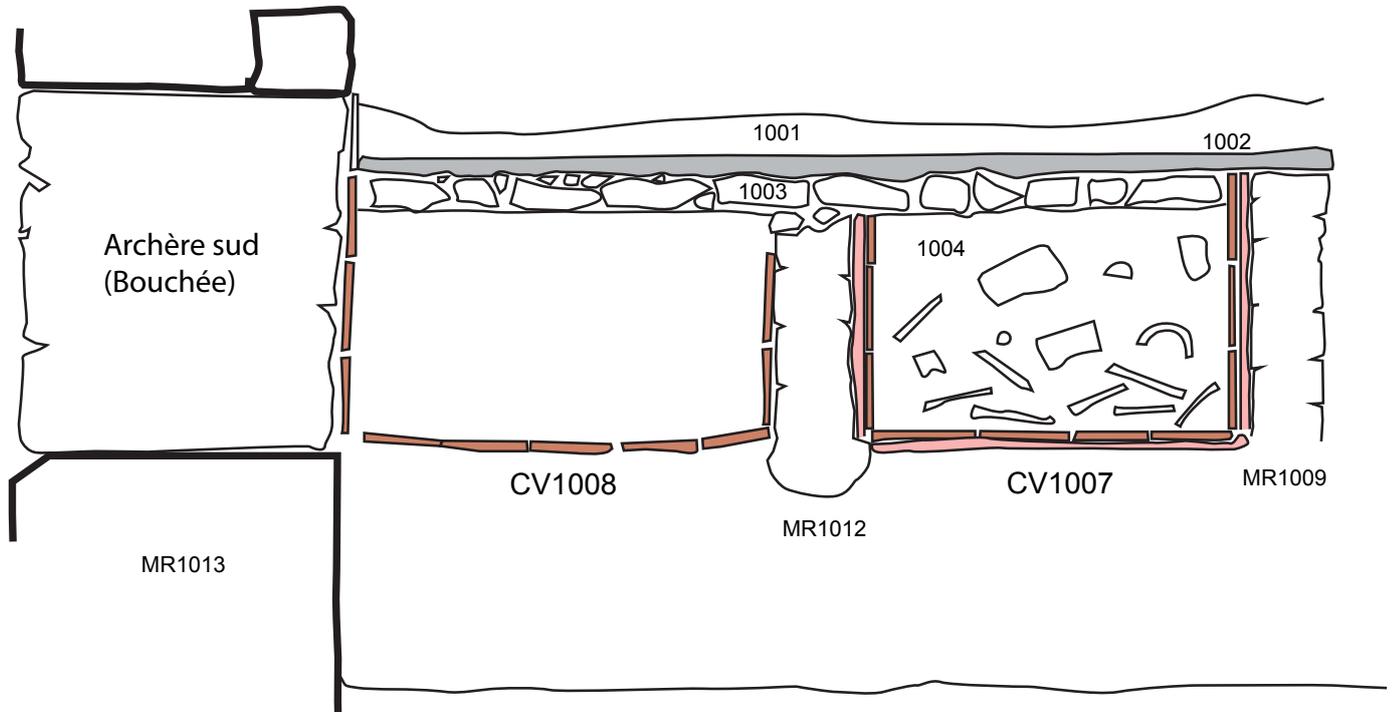
Les travaux réalisés par l'entreprise MV2 à l'intérieur de la tour sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Hyères ont été placés sous surveillance archéologique par le Service régional de l'archéologie. Nous avons ainsi été désigné comme responsable scientifique afin de mener à bien cette opération qui s'est étalée sur l'année 2016. Des travaux de terrassement devaient permettre l'évacuation d'importants remblais accumulés à l'intérieur de la tour depuis le Moyen Âge comblant ainsi le premier niveau jusqu'aux linteaux des archères. Les archères sud et ouest étaient d'ailleurs invisibles. Parallèlement à l'étude du bâti, nous avons effectué un sondage directeur afin de caractériser au mieux lesdits remblais et leur chronologie relative et guider ainsi les terrassements.

Le sondage a été implanté depuis l'angle sud-ouest de la pièce en direction du mur nord correspondant à l'emprise d'un sol de béton visible en surface mesurant 1,75 m par 3,45 m (Figs. 2 et 50).



(Fig. 50)

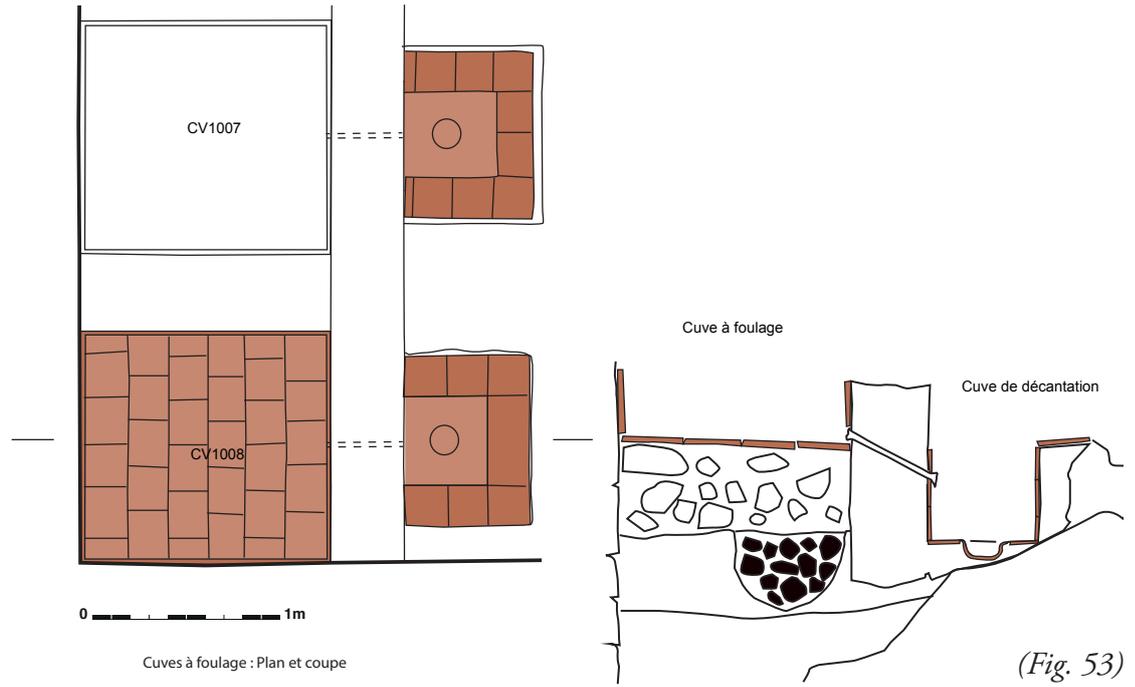
Après la construction des murs de la tour à partir du substrat schisteux, un remblai de terre beige (US1016) contenant des éclats de schistes vient couvrir l'ensemble de la surface jusqu'à 0.94 m de hauteur (niveau du parement ouest) bien au dessus du ressaut de fondation (Fig. 51). Le sommet du remblai aplani est couvert d'une fine couche de chaux, correspondant au sol d'usage de la tour (SL1015) (Fig. 52). Un nouveau remblai d'une trentaine de centimètres d'épaisseur vient sceller le sol SL1015 sans que nous puissions dater sa formation. C'est à partir de ce remblai que s'opère la construction des cuves à vin probablement contemporaine de celle du Castel Sainte-Claire par Olivier Voutier en 1849 (Figs. 53-54).



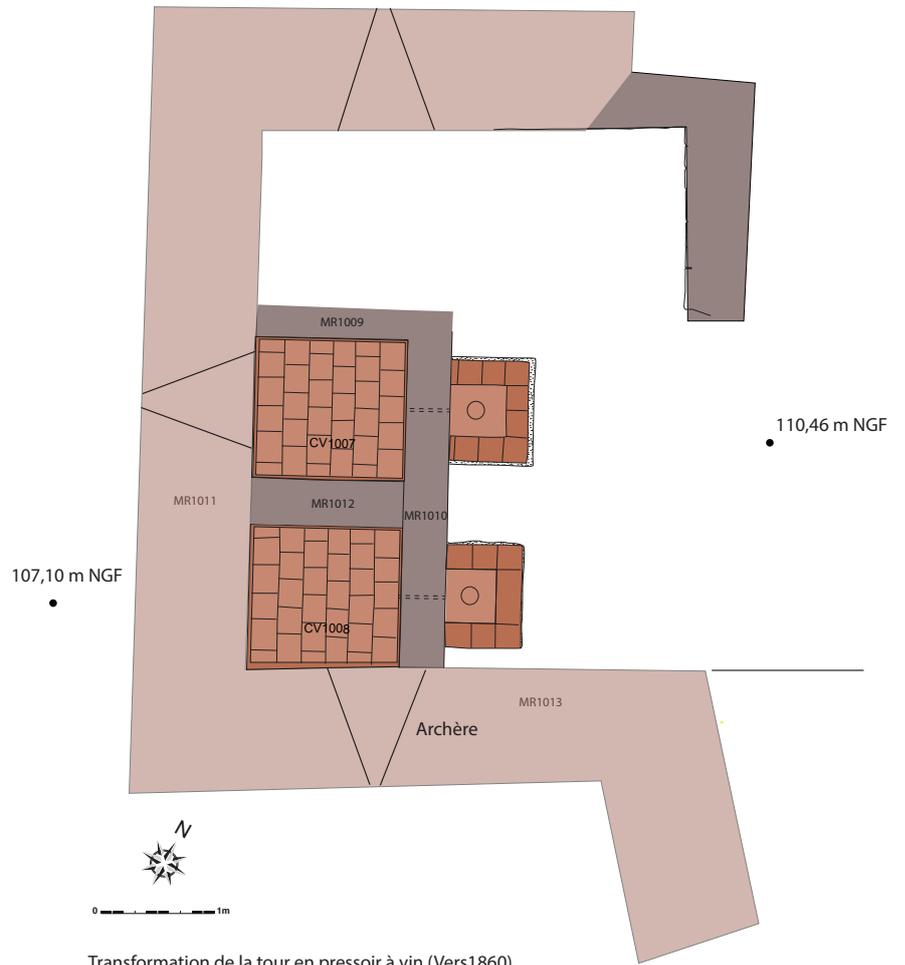
(Fig. 51)



(Fig. 52)



- Enceinte fin XIIIe-début XIVe s.
- XIXe s.
- Mortier



Transformation de la tour en pressoir à vin (Vers 1860).

Il s'agit de deux cuves identiques mesurant en moyenne 1.20 m part 1.30 m correspondant aux cuves de foulage (Figs. 55-56), précédées à l'est par deux cuves de plus petites dimensions (de 0.50 m de côté en moyenne) servant à la décantation (Figs. 57-58). Les cuves les plus volumineuses étant reliées aux plus petites par un tuyau déversoir en plomb (Fig. 59). L'ensemble est couvert de mallons de terre-cuite glaçuré de couleur orangé. Deux coupelles culinaires ont été placées au fond des cuves à décantation pour servir de réceptacle aux déchets post usage (Figs. 60-61). Il s'agit de production de la Vallée de l'Huveaune assez caractéristique du milieu du XIX^e siècle. Les cuves ont ensuite été détruites (1^{ère} moitié du XX^e siècle), comblées (US1004, Fig. 62) et recouvertes d'une couche de béton sur radier de cailloux, ayant certainement servi de sol de poulailler (US1002) (Fig. 63).



(Fig. 55)



(Fig. 56)



(Fig. 57)



(Fig. 58)



(Fig. 59)



(Fig. 60)



(Fig. 61)



(Fig. 62)



(Fig. 63)

La surveillance de travaux qui a suivi le sondage directeur avec le constat de la présence d'importants remblais modernes, nous a permis de mettre au jour un mur arasé orienté nord-sud venant fermer l'espace formé par les trois murs de la tour (Fig. 40). Il n'a conservé de son élévation que la première assise de fondation sur moins de 2 mètres de long depuis le mur nord (Fig. 64). Des traces de mortier sont encore visibles sur la surface du rocher dans son prolongement sur tout le tracé et ce dans l'alignement de la courtine sud (Fig. 65). La présence de ce mur est intrigante : s'agit-il de la courtine dans son développement initial allant jusqu'à la porte Saint-Jean, sans flanquement ? la tour aurait été construite dans un deuxième temps, le chaînage très limité entre le mur sud de la tour et celui de la courtine pourrait d'ailleurs conforter cette hypothèse. Le mur de courtine correspondant à l'emprise de la tour aurait alors été démonté.



(Fig. 64)



(Fig. 65)

5. Conclusion

L'ensemble bâti que forme ce nouveau champ d'étude sur la première enceinte urbaine de la ville d'Hyères c'est révélé particulièrement intéressant à plus d'un titre : La première partie située entre le Castel Sainte-Claire et la tour ronde datant du XIX^e siècle a vu la redécouverte d'un tronçon de l'enceinte du XII^e siècle particulièrement bien conservée et de la restauration romantique commanditée par Olivier Voutier du crénelage à merlon bifide, qui n'a jamais existé à Hyères. La seconde partie de l'étude qui s'étend de la tour ronde au chemin de l'ancienne porte Saint-Jean a permis d'analyser un tronçon architecturalement très différent du premier : l'appareil est plus irrégulier et les matériaux employés plus hétéroclites. Il s'agit nous l'avons dit d'une reconstruction de la courtine depuis la tour ronde jusqu'à la porte Saint-Jean avec l'édification d'une tour à gorge ouverte pour la défense de ladite porte. Pour une raison encore floue, le tracé primitif, que nous avons retrouvé, a été modifié au profit de l'actuel, avec comme conséquence son démantèlement jusqu'aux fondations. Il a été également mis en évidence que la tour à gorge ouverte est construite dans un deuxième temps, certainement en relation avec l'évolution de la porte Saint-Jean que nous n'avons en revanche pas pu étudier (propriété privée). Cette découverte d'importance pour la compréhension de la mise en œuvre de la construction de la première enceinte urbaine et son évolution, mais également sur l'organisation de la défense de l'ancienne porte Saint-Jean et de la place de la chapelle du même nom dans ce dispositif, située immédiatement au nord, nécessitera la poursuite de l'étude au moment du lancement des travaux de restauration qui, nous l'espérons, doit s'attacher à sauvegarder les vestiges de la dite chapelle.

Le sondage et le suivi de travaux que nous avons réalisé ont permis également de reconnaître les structures d'un pressoir à vin de la propriété Voutier datant des années 1849, installées entre les murs de la tour, à une date où celle-ci est transformée en bâtiment agricole.

BIBLIOGRAPHIE

Barthélémy 1882 : BARTHELEMY (L.) - Procès-verbal de visite en 1323 des Fortifications des côtes de Provence, extrait des Mélanges historiques, t. IV, Paris Imprimerie Nationale, 1882.

Decroix 1924 : DECROIX (F.) – Hyères - Le Vieux Château. Toulon, 1924.

Denis 1910 : DENIS (A.) – Hyères ancien et moderne, promenades pittoresque, scientifiques et littéraires sur son territoire, ses environs et ses îles, 4^e éd. augmentée et entièrement refondue par le Dr. Chassinat, Hyères.

Ollivier 2016 : Ollivier D., - La première enceinte urbaine d'Hyères. Exemple d'un suivi archéologique dans le cadre d'un programme de restauration. In : XI^{ème} colloque de la Société d'Histoire de Fréjus et de sa Région « Les enceintes urbaines médiévale et moderne : apports et limites de l'archéologie du bâti en milieu urbain », 23-24 septembre 2016. Fréjus, 24 septembre 2016.
A paraître.

Ollivier 2014 : Ollivier D., - Étude de l'enceinte urbaine, ville d'Hyères, Etude architecturale réalisée au cours des travaux de restauration des courtines ouest de l'enceinte urbaine et nord du château, Hyères (83), Rapport final d'opération. Aix-en-Provence : LA3M UMR 7298-AMU-CNRS, Centre Archéologique du Var. 2014.